Elaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCOT Sud Manche-Baie du Mont Saint Michel

Atelier « agriculture » du 25 novembre 2020

Retours d'expérience

Compte rendu

Présents :

	PRENOM	NOM	STRUCTURE	FONCTION
1	Gaëtan	Lambert	PETR	Président
2	Charly	Varin	PETR	VP chargé du SCOT
3	Sylvie	Nocquet	PETR	Directrice
4	Priscilla	Vallée	PETR	Chargée de mission
5	Vincent	Beauvais	PETR	Chargé de mission
6	Sylvain	Lebain	Chambre agriculture	Chef de projet territorial
7	Marie	Behra	IDEA recherche	Directrice d'études
8	Nathan	Savary	SAFER	Chargé de mission
9	Yann	Le Petit	Intervenant CA CAP Atlantique	Responsable service Agriculture et Milieux Naturels
10	Gilles	Rault	Intervenant Le Mené	Ancien élu de St-Gouéno puis de la commune nouvelle, sociologue
11	Pascal	Tocquer	Intervenant Lorient	Chargé de mission

			agglomération	
12	Hervé	Bougon	PETR	VP - PCAET
13	Michel	Peyre	PETR	VP LEADER
14	Philippe	Faucon	PETR	Elu Chambre agriculture
15	Jacky	Bouvet	CAMSMN	Elu Saint-Hilaire-du-Harcouët
16	Marine	Lolon	CAMSMN	Chargée de mission
17	Alexis	Sanson	CAMSMN	Elu Beauvoir
18	François	Ridel	Mont-Saint-Michel	2e Adjoint
19	Agnès-Anne	Joubert	CCGTM	DGS
20	Annabelle	Coufourier-Ferrol	CCGTM	Directrice - Développement du territoire
21	Annaïg	Le Jossic	CCGTM	VP - Aménagement du territoire
22	Claire	Rousseau	CCGTM VP Conseil Régional	Elu Equilly
23	Valérie	Coupel Beaufils	CCGTM	VP Finances
24	Frederique	Sarazin	CCGTM	VP - Santé / Culture
25	Jean-Paul	Payen	CCGTM	Conseiller délégué - Aménagement du territoire
26	Didier	Leguelinel	CCGTM	VP - PCAET / Transition écologique / GEMAPI
27	Raphaël	Maurin	CCGTM	Chargé de mission
28	Jean-Patrick	Audoux	Villedieu Intercom	Maire Montabot
29	Bernard	Lemasle	Villedieu Intercom	Maire Saint-Martin-de-Bouillant
30	Eric	Becet	Villedieu Intercom	Chargé de mission
31	Damien	Lebouvier	Villedieu Intercom	Elu
32	Samuel	Pacey	Villedieu Intercom	VP PCAET
33	Franck	Halley	DDTM	Adjoint au responsable d'unité urbanisme
34	Karl	Regnault	DDTM	Référent planification d'urbanisme
35	Etienne	Legrand	Chambre agriculture	élu
36	Philippe	Lecompagnon	Chambre agriculture	élu
37	Philippe	Botte	Collectif Bocage Citoyen	
38	Emeline	Lebigot	Collectif il est encore temps Sud Manche	
39			Collectif Bocage	

			Citoyen	
40	Manuel	Savary	Comité Régional de la Conchyliculture de Normandie	Directeur
41	Stéphane	Deminguet	Conseil des chevaux de Normandie	Chargé de projet développement économique
42	Elodie	Cudelou	Agricultrice	Responsable CRDA 50
43	Isabelle	Boulanger	EARL Boulanger	Présidente CRDA 50
44	Luc	Vatin	EPLEFPA Lycée agricole de la Baie du Mt St Michel / St Hilaire	Directeur
45	Marc	Gaidier	FDSEA 50	Animateur
46	Sébastien	Amand	FDSEA Manche	Président
47	Laurent	Riviere	GAEC de la Denolais	FDSEA
48	Sabrina	Orain		FDSEA
49	Olivier	Pibouin		FDSEA
50	Loquet	Sébastien		FDSEA
51	Laurent	Deguelle	EARL du Poirier	FDSEA
52	Josiane	Beliard	Syndicat départemental de la Propriété Rurale	Présidente
53	Annie	Lebasnier	Agricultrice	FDSEA
54	Blin	Ludovic	Agriculteur	Président section lait FDSEA Manche
55	Nicolas	Dumont		JA50
56	Guillard	Bernard	Maraîcher plein champ	
57	Ludovic	Lecrosnier	GAEC de la Réussite	Confédération paysanne, président de la CUMA du Tertre
58	Maud	Carnet	OT MSMN	
59	Stéphane	Janou	Projet Portr'haie	Photographe
60	Adeline	COUTANT	Association des Producteurs d'Agneaux de Pré Salé	- Technico-animatrice
61	Michel	MURIEL	Association des Producteurs d'Agneaux de Pré Salé	Président
62	Michel	AUBREE	Association des Eleveurs Utilisateurs du Domaine Public Maritime	Président
63	Coralie	Mesclet	Stagiaire CCN étudiante agro	
64	Grall	Yves	Manche Nature	

65	Vin10			
66	23349682			
67	Blin			
68	Hubert			
69	Gabrielle			
70	580420136			
71	Chdet			

Excusés :

- AREA Normandie

OBJECTIFS DE LA REUNION

- Appropriation des enjeux agricoles du SCOT
- Retours d'expériences de territoires ayant mis en œuvre des logiques d'aménagements innovants dans des démarches de planification stratégique
- Préparation à la définition des prescriptions, recommandations et mesures d'accompagnement

INTRODUCTION

M. Gaëtan LAMBERT, Président du PETR et M. Charly VARIN, Vice-Président chargé du SCOT remercient les participants.

M. VARIN explique que le SCoT entre dans la phase de rédaction du D.O.O. (Document d'Orientation et d'Objectifs), comprenant la réglementation. La révision est motivée par :

- des évolutions de périmètre du SCoT et de nos intercommunalités ;
- des évolutions législatives et règlementaires depuis le premier SCOT approuvé en 2013.
- la nécessité d'intégrer dans nos travaux la question des transitions : énergétique, climatique, sociétale, environnementale, économique, etc.
- la volonté des élus du Sud Manche de placer la trajectoire pour les 20 prochaines années sous l'angle des problématiques liées à l'économie et l'emploi, et non sur l'évolution démographique comme il est d'usage.

La réunion de ce jour porte sur le volet agricole. Les autres volets sont :

- Urbanisme et de coordination,
- Climat-Air-Energie (cf PCAET)
- Economie
- Littoral
- Juridique

Pour s'assurer de la transversalité du projet, il est fort probable que les participants présents soient sollicités prochainement pour participer aux autres volets.

Les diagnostics thématiques ont été réalisés. Une synthèse du diagnostic agricole a été transmise avec l'invitation. M. VARIN remercie les prestataires qui accompagnent sur le volet agricole : Chambre d'Agriculture, IDEA Recherche et SAFER.

Cette synthèse fait apparaître plusieurs constats et problématiques majeures auxquelles le PETR souhaite apporter des réponses dans le SCOT. Nous souhaitons souligner que 191 hectares par an étaient consommés de 2002 à 2007, contre 90 hectares par an de 2015 à 2020. Un réel effort a été effectué sur le territoire car la croissance n'en a pas été moins présente.

Nous souhaitions construire ensemble le projet politique**, organisé autour des problématiques identifiées suivantes :**

- Le foncier agricole,
- La qualité des productions et la valorisation des filières,
- Le renouvellement des actifs agricoles,
- Le lien étroit entre agriculture et paysage,
- La prise en compte des attentes des consommateurs et des préoccupations des habitants dans l'agriculture,
- La prise en compte des préoccupations environnementales,
- Le prise en compte des questions énergétique et climatique par et pour l'agriculture.

Nous souhaitons également prendre en compte les évolutions réglementaires dont certaines apparues très récemment (cf ordonnances du 17 juin dernier) :

- Transformer le projet de PADD (Plan d'Aménagement et de développement Durables) du SCoT au début de l'année en PAS (Projet d'Aménagement Stratégique). Il s'agit en effet de renforcer le caractère prospectif du projet et d'éviter qu'il ne soit confondu avec le PADD des PLUI(s). Le PAS se transposera automatiquement dans les PLUI(s).

Nous souhaitons également nous saisir de l'opportunité offerte par la réforme des SCoT pour :

- Baser notre projection démographique sur des logiques de bassin d'emploi et d'espaces vécus plutôt que des réalités administratives.
- Traiter la question agricole sous l'angle de l'alimentation et à son approche territoriale : production, transformation, distribution, consommation. Jusqu'à présent, les documents d'aménagement ne traitaient de la question agricole que sous l'angle de la protection et du foncier.
- Intégrer la question agricole dans un des trois piliers fondamentaux du contenu du SCoT, à savoir le pilier constitué des « Activités économiques, artisanales, commerciales, agricoles, et forestières ». Les entreprises agricoles sont entreprises avant d'être agricoles.
- Annexer au SCoT un programme d'actions qui n'aurait pas trouvé sa place auparavant dans le SCoT. Les structures œuvrant pour le développement agricole et territorial pourront s'emparer de ces idées d'actions. Le rôle intégrateur du SCoT en est renforcé et sa déclinaison opérationnelle en est facilitée.

PRESENTATION DES ENJEUX ET ORIENTATIONS AGRICOLES DU PADD ET DE PROPOSITIONS

Voir diaporama présenté par Sylvain LEBAIN (Chambre d'agriculture).

PRESENTATION DE LA STRATEGIE AGRICOLE ET FONCIERE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAP ATLANTIQUE (44)

Voir diaporama présenté par Yann LEPETIT (Communauté d'agglomération de CAP ATLANTIQUE).

PRESENTATION DE LA CHARTE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DE LORIENT AGGLOMERATION (56)

Voir diaporama présenté par Pascal TOCQUER (Lorient Agglomération).

PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE DE LA COMMUNE NOUVELLE LE MENE (22)

Voir diaporama présenté par Gilles RAULT, ancien élu de St-Gouéno puis de la commune nouvelle.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

- Responsabilité des démarches territoriales :
  - Pour M. Charly Varin, les collectivités définissent leurs projets de territoire, l'Etat vérifie la conformité du projet vis-à-vis de la loi.
  - Pour Jacky BOUVET, les élus locaux doivent cependant faire face à l'évolution de réglementations, qui peuvent apparaître en cours d'élaboration de documents d'urbanisme.
  - Pour M. Gaëtan LAMBERT, des PLUI ont été construits en période d'incertitude et d'évolution réglementaire. Et il eut été préférable de faire réviser le SCOT avant de lancer l'élaboration de PLUI.

- Possibilité de faire évoluer des corps de ferme en zone littorale :
  - Pour la DDTM, la loi « Littoral » permet l'évolution des constructions agricoles. Le Scot a un rôle primordial pour l'application territorialisée de la loi littoral. Les exemples de Cap Atlantique ou le lotissement équin de

Dragey-Ronthon démontrent qu'un projet agricole de territoire est possible en zone littorale.

- Pour M. Alexis SAMSON, Maire de Beauvoir sur Mer, des projets de construction de bâtiments agricoles pour la production légumière sont bloqués dans le polder du Mont-Saint-Michel par le règlement du PLUI Avranches-Mont-Saint-Michel. Les réglementations sont nécessaires mais ne doivent pas tout interdire.
- Pour M. Gaëtan LAMBERT, il y a nécessité d'adapter les projets agricoles pour gérer également de façon économe l'espace. Les différentes filières agricoles ont été prises en compte dans les règlements PLUI. Concernant le polder, la zone A est limitée autour des bâtiments agricoles.
- Pour M. GUILLARD, producteur de légumes dans les polders. La forme de l'emprise des zones A comprenant les corps de ferme existants ne correspond pas à leur réalité de développement.
- Pour M. Charly VARIN, le SCOT peut contribuer à favoriser l'agriculture sur le littoral en proposant des orientations qui seront traduites ensuite dans le règlement PLUI.
- Pour Mme Anaïg LEJOSSIC, Maire de Saint Pair sur Mer et Vice-Présidente de Granville Terre et Mer : L'observatoire agricole et la plate-forme foncière mis en œuvre dans le territoire de Cap Atlantique apparaissent constituer des outils très intéressants.

- Gestion différenciée des mesures en fonction des enjeux agricoles :
  - Pour Jacky BOUVET, forte hétérogénéité des enjeux agricoles et territoriaux entre l'Est et l'Ouest du territoire.

- Gestion économe de l'espace :
  - Pour Mme Frédérique SARAZIN, Vice-Présidente de Granville Terre et Mer : Forte consommation de l'espace agricole dans le Granvillais donc nécessité de préserver les espaces agricoles. Il apparaîtrait judicieux d'éviter de consommer des espaces agricoles plutôt que de rechercher des compensations.

- Valorisation des haies bocagères - développement filière bois-énergie :
  - Pour M. Ludovic LECROSNIER, confédération paysanne. Une analyse des coûts d'entretien des haies à vocation de production de plaquettes est en cours par la CUMA. La prise en charge de ce coût est nécessaire pour valoriser au juste prix le travail effectué par l'agriculteur et rendre la haie davantage attractive. Aux collectivités de connaître ce coût de revient lors de la rédaction des marchés publics relatifs à l'approvisionnement en bois.
  - Pour M. Sylvain LEBAIN, des exemples de filières bois-énergie locales existent : Vassy (14) où les locaux de la Communauté de communes sont chauffés par le bois bocager et à Janzé (35) avec un important réseau de chaleur fonctionnant exclusivement à partir de haies/forêts locales.
  - Pour M. Yann LEPETIT, l'élaboration d'un schéma bocager est en cours sur le territoire de CAP Atlantique avec projet d'inventaire des haies et de réseau de chaleur.
  - Pour M. Stéphane JANOU, face aux enjeux contradictoires liés à la haie, et donc au paysage de bocage, une charte est-elle prévue dans le cadre du PETR.
  - Pour M. Sylvain LEBAIN, en réponse à Frédérique Sarazin qui suggère une charte de l'arbre pour replanter et réduire le taux de CO^2, l'élaboration d'une charte départementale « bocage » est prévue et pourra être déclinée localement.
  - Pour M. Damien LEBOUVIER, le marché du bois bûche est progressivement remplacé par celui du granulé. Il semblerait opportun d'étudier la filière chaudière collective sous réserve que les bureaux d'études missionnés par les collectivités ne basent pas leur analyse seulement sur la rentabilité économique directe.
  - Pour le PETR, la présentation de M. Gilles RAULT fait le lien avec le volet énergétique et climatique de la révision du SCoT, dont le territoire a été retenu dans le cadre de l'appel à projets régional 100% énergie renouvelable.

- Plan Alimentaire Territorial :
  - Pour le PETR et M. Sylvain LEBAIN, Granville Terre et Mer a lancé une stratégie alimentaire de proximité il y 3 ans. Les deux autres EPCI du territoire sont en réflexion pour également lancer une démarche similaire.
  - Pour Mme Frédérique SARAZIN, Vice-Présidente de Granville Terre et Mer : en Martinique, les producteurs avaient eu des subventions pour installer des usines de yaourts sur place par exemple, est ce que nous pourrions aussi en bénéficier ? Pour Sylvie Nocquet, directrice du PETR, le programme européen FEADER est là pour accompagner effectivement les démarches après que le projet politique ait été exposé.

- Pour Mme Frédérique SARAZIN, il paraîtrait opportun de soutenir les agriculteurs à vendre leur lait localement
- Pour le PETR, la présentation de Lorient Agglomération nous invite à traiter de la question de l'agriculture sous l'angle de l'alimentation comme nous y sommes invités par les ordonnances de la loi ELAN du 17 juin2020 et plus uniquement sous l'angle de l'espace qui lui est consacré. Elle permet de traiter dans le SCoT toute la chaîne de l'économie agricole : production, transformation, distribution et consommation
- Pour le PETR, nous avons associé l'industrie alimentaire aux travaux de la révision du SCoT et elle s'est montrée intéressée par les travaux.

- Pour M. Ludovic LECROSNIER, il existe une forte inadéquation entre les problématiques des producteurs locaux et le fonctionnement de la restauration collective, pourtant considérée comme moteur de la relocalisation de l'alimentation.
- Pour M. Sylvain LEBAIN, un PAT sert à organiser l'offre et la demande et les modalités des marchés publics des collectivités liés à l'approvisionnement.

- Développement des circuits courts :
  - Pour M. Etienne LEGRAND, élu Chambre d'agriculture, il convient de favoriser 2 modes de valorisation en circuits courts :
    - Les productions locales et consommées au sein du territoire, vendus directement pas le producteur, sans intermédiaire.
    - Les productions locales transformées au sein du territoire, transportées et distribuées localement, avec plusieurs intermédiaires successifs.
    - Les productions locales qui sont transformées dans le territoire.
  - Pour M. Gilles RAULT, la démarche « circuits courts » menée par Lorient Agglomération ne se réduit pas à un mode de commercialisation sans intermédiaire. C'est le caractère local des différents chaînons de fabrication qui importe.
  - Pour le PETR, le critère « liens de proximité » est à considérer, beaucoup plus que le nombre d'intermédiaires.
  - Pour la FDSEA, il y a nécessité de maintenir l'abattoir multi-espèces de Saint Hilaire du Harcouët et il manque des abattoirs volailles et porcs sur le territoire pour mieux valoriser les filières.
  - Pour M. VARIN, il y a nécessité de créer une filière porcine normande pour approvisionner le nouvel abattoir en projet de Sainte Cécile.
  - Pour M. Jacky BOUVET et Mme Frédérique SARAZIN, Vice-Présidente de Granville Terre et Mer, la valorisation de tous produits passe nécessairement par des filières structurées.

- Pépinière d'entreprises agricoles – espace test :
  - Mme Anabelle COUFOURIER-FERROL de Granville Terre et Mer précise qu'un projet d'espace test est cours de constitution à Granville Terre et Mer. Le porteur de projet est identifié.

- Acceptabilité sociétale de projets agricoles :
  - Pour M. Etienne LEGRAND, il peut exister des malentendus ou des crispations sur l'exploitation du bois des haies ou l'installation de certains élevages.
  - Pour M. Pascal TOCQUER, le monde agricole et les habitants ne se connaissent pas. Les produits locaux peuvent rapprocher les deux populations

- Articulation SCOT-PLUI :

  - Pour M. Charly VARIN (en réponse à Jacky Bouvet), il semble pertinent de poursuivre la révision du SCoT et que les PLUi en cours ou validés intègrent les nouvelles orientations afin de ne pas remettre en cause tout le travail déjà effectué dans les PLUi.

- Multifonctionnalité de l'agriculture, devenir de l'agriculture :
  - Pour M. Ludovic LECROSNIER, il existe un fort enjeu sur l'installation, nécessité de travailler avec tous les acteurs qui œuvrent sur ces sujets. Le projet global est judicieux car il intègre l'alimentation locale mais aussi par exemple la valorisation du bocage et la valorisation du paysage pour le tourisme...
  - Pour Mme Frédérique SARAZIN, Vice-Présidente de Granville Terre et Mer, l'adaptation au changement climatique paraît aussi fondamentale.
  - Pour le PETR, c'est bien un projet global agricole qu'il est proposé de travailler en tenant compte de l'impact sur les paysages de l'agriculture et la valorisation des paysages par l'agriculture.
  - Pour le Conseil des Chevaux de Normandie, celui-ci anime un réseau de partenaires "équi-projets " pour favoriser l'acquisition de compétences nécessaires à la création d'une entreprise agricole équestre. Dans cet objectif nous venons de lancer un concept "A cheval pour entreprendre" à destination des jeunes entrepreneurs de notre filière dont la finalité est de les installer en région Normandie.
  - Pour M. Michel PEYRE, vice-président de Granville Terre et Mer, de nombreuses idées énoncées à valoriser, notamment sur les circuits courts, les nouveaux types d'exploitants agricoles, et la préservation du foncier.

PROCHAINES ETAPES

- 27 novembre 2020 : transmission du questionnaire en ligne
- 11 décembre 2020 10 heures : atelier d'échange sur les résultats de l'enquête.
- Fin janvier 2021 : ateliers d'échange sur des propositions du contenu du DOO et du programme d'actions.

CLÔTURE DE LA REUNION

M. Charly VARIN remercie tous les participants et les intervenants, les invite à participer aux prochains ateliers, à contacter le PETR pour obtenir davantage d'informations, à faire remonter les idées de projet, à relayer ce projet de façon à ce que le projet soit en phase avec la réalité vécue et les politiques publiques menées par les communes.
La crise sanitaire nous oblige à organiser les moments d'échange d'une manière différente qu'en présentiel à l'instar de grandes réunions citoyennes. Mais elle ne doit pas empêcher la co-construction du projet.